

Initiatives ministérielles

dix dernières années, ou l'abolition de ses institutions nationales.

Lorsque cette mesure législative a été proposée, j'ai essayé de voir où le gouvernement voulait en venir.

• (1530)

En rentrant à mon bureau de circonscription une semaine et des poussières après la première séance au cours de laquelle nous avons débattu ce projet de loi et après que certains de ses éléments aient été introduits dans l'exposé économique, j'ai constaté que les gens de ma communauté qui étaient en faveur de cette mesure ne semblaient pas avoir de problème au chapitre de l'emploi. Je dois dire d'abord qu'ils étaient très peu nombreux. À leur avis, le gouvernement faisait son possible pour éliminer les abus.

J'ai réfléchi quelque peu, et là j'ai saisi la raison d'être de ce projet de loi. Cette mesure visait à envoyer un message aux Canadiens: par souci d'efficacité, le gouvernement devait mettre de l'ordre dans la Loi sur l'assurance-chômage.

C'est une mesure législative cruelle quand on pense aux 1,6 million de Canadiens au chômage. Les données les plus récentes de Statistique Canada indiquent que 2,2 millions de Canadiens reçoivent des prestations d'aide sociale. Or, le projet de loi dont nous sommes saisis ne fait rien pour aider les sans-emploi.

Il ne fait rien pour renforcer la dignité des employés d'entreprises placés dans une situation précaire. Nous avons déjà discuté en profondeur des situations où le harcèlement peut constituer un motif valable d'abandon d'emploi dans une entreprise, mais le projet de loi n'accorde pas toute la protection voulue aux employés qui peuvent se trouver en pareille situation.

Le projet de loi a été concocté et nous a été soumis pour répondre aux exigences de la droite au Canada. On prétend maintenant tout justifier en invoquant le déficit et la réduction de la dette. Les personnes les plus désavantagées parmi nous semblent être celles qui perdent le plus.

Le gouvernement n'a pas compris son rôle. Les gouvernements n'ont pas pour rôle d'avantager les nantis et d'établir des politiques dans leur seul intérêt. Il incombe au gouvernement d'élaborer des politiques qui viennent

en aide aux défavorisés. Un projet de loi comme celui-ci déroge au devoir du gouvernement, puisqu'il ne vient pas en aide aux défavorisés.

Je m'oppose complètement à ce projet de loi. Le Parti libéral n'est pas contre les mesures qui visent à corriger les abus, car il ne tolère pas que des gens profitent du système.

Il existe cependant d'autres moyens de débusquer les profiteurs. Au lieu de passer tout son temps à se concentrer sur les fraudes, qui coûtent environ 200 millions de dollars à son avis, comparativement à la somme de près de 35 milliards de dollars versée l'année dernière en prestations d'assurance-chômage et d'aide sociale, au lieu de consacrer tout son temps à restructurer la Loi sur l'assurance-chômage de manière si radicale au nom de cette somme de 200 millions de dollars, ce gouvernement devrait redonner espoir aux Canadiens et concevoir des politiques qui insuffleront l'énergie nécessaire aux chefs de petites entreprises afin qu'ils redonnent du travail aux gens de ce pays.

Jusqu'à ce jour, à l'exception de la Loi sur les prêts aux petites entreprises, ce gouvernement a fait bien peu pour stimuler l'esprit d'entreprise et pourtant c'est la source même de nos plus grands espoirs en matière de création d'emplois.

• (1535)

Voici ce que les gens de ma circonscription me disent lorsque je fais du porte à porte; selon eux, la première priorité de tout gouvernement canadien à l'heure actuelle devrait être l'emploi. Ce projet de loi ne fait absolument rien en ce sens.

[Français]

M. Phillip Edmonston (Chambly): Monsieur le Président, je prends la parole, cet après-midi, au sujet du projet de loi C-113, car, à mon avis, et selon mon collègue également, il s'agit d'un projet de loi qui semble vouloir améliorer la situation actuelle, mais, si on se fie aux sondages effectués dans la province de Québec et ailleurs, on se rend compte que la majorité des gens sont contre ce genre de réforme parce qu'ils ne la voient pas comme telle. Je ne veux pas mêler les sondages. Les Conservateurs de l'autre côté disent que les sondages politiques confirment leur popularité, mais moi, je parle de la popularité de ce projet de loi en particulier.